



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 2 février 2015		Chapitre : Article :

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2015**

Le budget primitif 2015 est le reflet des orientations budgétaires sur lesquelles cette assemblée a débattu lors de sa séance du 8 décembre 2014 et de l'ensemble des décisions adoptées ce jour.

L'augmentation des contributions du Département et des communes et EPCI n'évoluera que de 0,4 %. Ce budget est donc marqué d'une réelle volonté de maîtriser les dépenses publiques et, par voie de conséquence, de limiter la hausse des contributions.

Cette faible augmentation n'a pu être permise que par une rigueur dans l'élaboration du budget lui-même et la reprise anticipée, dès le vote du document initial, des excédents de 2014.

A ce titre, cette reprise n'a pu être effective que par la clôture prématurée des comptes de 2014 (dès la mi-décembre), afin que les services du SDIS puissent extraire, dès le début de cette année, les résultats de l'exercice écoulé. C'est notamment la raison pour laquelle le vote du budget primitif 2015 intervient début février.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1. Les recettes

Hors reprise de l'excédent antérieur, les recettes réelles inscrites dans ce projet de budget sont conformes à celles présentées lors du DOB et proviennent à 97,73 % des contributions. Le solde, soit 922 500 €, résulte principalement des remboursements de rémunérations et des produits de l'activité.

Comme indiqué dans le rapport relatif à la reprise anticipée des résultats, l'excédent de fonctionnement constaté pour l'exercice 2014 et repris dès le vote de ce budget s'élève à 5 197 715,73 €

Les recettes d'ordre du BP 2015 sont caractérisées par la montée en puissance de la neutralisation des amortissements du fait de l'intégration dans l'actif amortissable des travaux réalisés par la SEDA lors de la première tranche de travaux neufs.

Ainsi, les recettes de fonctionnement représentent au total 46 440 430,73 €

I.2. Les dépenses

Tout comme les recettes, elles respectent les grandes lignes des orientations budgétaires.

Chapitre 011. Charges à caractère général

D'un montant de 7 836 830,73 € ce chapitre est en diminution de 250 000 € par rapport aux crédits votés en 2014. Ce chapitre a été le chapitre le plus impacté par l'abandon des reports de crédits et nécessite une approche plus fine par les services qui se traduit par une baisse de consommation des crédits. Cependant, ce chapitre est également fortement impacté par les fluides et nous bénéficions actuellement de la baisse des prix notamment du gaz et des carburants ainsi que de conditions météorologiques favorables. Ces effets conjoncturels sont de nature à s'inverser rapidement et nécessitent donc une approche prudente.

Chapitre 012. Charges de personnel et frais assimilés

La hausse sur ce chapitre est de + 1,50 % soit 460 000 €

Les charges de personnel du SDIS se répartissent en deux grandes masses : les charges liées au personnel statutaire (en hausse de 2,05% pour un montant total de 22 941 700 €) et les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires (stables à 7 860 000 €).

Les charges liées au personnel statutaire concentrent l'intégralité de la hausse du chapitre soit 460 000€ du fait de l'augmentation des cotisations CNRACL (+120 000 €) mais surtout du GVT du fait notamment de la continuité de la mise en œuvre de la réforme de la filière et de la refonte des grilles de rémunération de la catégorie C (+ 340 000 €). Il n'est procédé à la création d'aucun nouveau poste.

Les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires restent stables car essentiellement dépendantes de l'activité opérationnelle.

Chapitre 65. Autres charges d'activité

D'un montant de 353 800 € ce chapitre comprend la délibération relative aux subventions aux associations et les différentes participations obligatoires à des organismes extérieurs.

Chapitre 66. Charges financières

D'un montant de 762 100 €, ce chapitre correspond aux intérêts d'emprunts de l'année.

Chapitre 67. Charges exceptionnelles

D'un montant de 2 500,00 € ce chapitre sert essentiellement à provisionner d'éventuelles annulations de titres.

Chapitre 68. Dotations aux amortissements et provisions

Ce chapitre est fonction des investissements réels de 2014 et s'établit donc à 4 710 100 € Il est en forte hausse (+ 12 %) compte tenu de l'entrée en amortissement en 2015 des travaux réalisés lors de la première tranche de travaux neufs. Cette hausse est compensée par l'inscription des neutralisations évoquées dans les recettes de fonctionnement.

Compte tenu de l'ensemble des prévisions budgétaires précédentes, la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement s'établit à 1 973 400 € Il vous propose de la répartir de la manière suivante :

Chapitre 022. dépenses imprévues	200 000,00 €
Chapitre 023. virement à la section d'investissement	1 773 400,00 €

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II.1. Les recettes

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 11 943 994,45 € et comprennent la reprise du solde d'exécution pour 4 586 239,45 € qui couvre les reports en dépenses d'investissement. Les recettes nouvelles d'investissement se répartissent donc comme suit :

Chapitre 021. Virement de la section de fonctionnement

Il constitue un autofinancement des investissements égal à la dépense inscrite en section de fonctionnement, soit 1 773 400 €

Chapitre 10. Dotations et fonds divers

D'un montant de 874 255 € ce chapitre comprend le FCTVA calculé en fonction des investissements réalisés en 2013.

Chapitre 28. Amortissement des immobilisations

4 710 100 € sont prévus, égaux à la dépense de fonctionnement correspondante.

II.2. Les dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 436 375,40 € au titre du BP 2015 et 4 507 619,05 € de reports de l'exercice 2014.

Chapitre 16. Remboursement d'emprunts

Le remboursement en capital de la dette pour 2015 est de 841 600 €

Chapitre 19. Neutralisation des amortissements

Correspond aux crédits inscrits en recette d'investissement pour 546 800 €

Chapitre 20. Immobilisations incorporelles

Un crédit de 72 500,00 € est prévu pour procéder à l'acquisition de licences et concessions d'exploitation de logiciels informatiques.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à de 72 627,12 €

Chapitre 21. Immobilisations corporelles

D'un montant de 2 301 800,00 € hors reports, ce chapitre cumulé aux 72 500,00 € inscrits au chapitre 20 est la transposition du plan d'équipement et des autorisations de programme adoptées dans les rapports précédents.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à 1 922 053,86 €

Chapitre 23. Immobilisations en cours

D'un montant de 3 671 675,40 € hors reports, ce chapitre représente la somme des incidences budgétaires des rapports relatifs aux constructions et réhabilitations lourdes des centres de secours, et aux travaux de pérennisation dans les centres de secours, rapports examinés au cours de cette séance.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à 2 512 938,07 €

Chapitre 27. Autres immobilisations

Une provision de 2 000 € a été inscrite au titre des dépôts et cautionnements à verser.

Le projet de budget primitif 2015 qui vous a été présenté, et dont le tableau récapitulatif est annexé au présent rapport, est donc la traduction fidèle et exhaustive des orientations budgétaires dont vous aviez débattu lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 Décembre 2014.

Avec une augmentation de 0,4 % des contributions sollicitées, ce budget, par l'examen rigoureux de chaque ligne budgétaire, permet toutefois de donner les moyens nécessaires au SDIS et de faire face à des dépenses imprévues.

Ce n'est que grâce à la reprise anticipée de ses excédents 2014 que le SDIS équilibre aujourd'hui son budget. A terme, la diminution inéluctable de ses excédents se traduira par une réduction mécanique de ses marges de manœuvre et donc une diminution de sa capacité d'investissement.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Service Départemental d'Incendie et de Secours annexé à la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer tout acte, contrat et documents afférents à l'exécution du budget du SDIS.

**Le Président,
Thierry THOMAS**



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 2 février 2015		Chapitre : Article :

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2015**

Le budget primitif 2015 est le reflet des orientations budgétaires sur lesquelles cette assemblée a débattu lors de sa séance du 8 décembre 2014 et de l'ensemble des décisions adoptées ce jour.

L'augmentation des contributions du Département et des communes et EPCI n'évoluera que de 0,4 %. Ce budget est donc marqué d'une réelle volonté de maîtriser les dépenses publiques et, par voie de conséquence, de limiter la hausse des contributions.

Cette faible augmentation n'a pu être permise que par une rigueur dans l'élaboration du budget lui-même et la reprise anticipée, dès le vote du document initial, des excédents de 2014.

A ce titre, cette reprise n'a pu être effective que par la clôture prématurée des comptes de 2014 (dès la mi-décembre), afin que les services du SDIS puissent extraire, dès le début de cette année, les résultats de l'exercice écoulé. C'est notamment la raison pour laquelle le vote du budget primitif 2015 intervient début février.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1. Les recettes

Hors reprise de l'excédent antérieur, les recettes réelles inscrites dans ce projet de budget sont conformes à celles présentées lors du DOB et proviennent à 97,73 % des contributions. Le solde, soit 922 500 €, résulte principalement des remboursements de rémunérations et des produits de l'activité.

Comme indiqué dans le rapport relatif à la reprise anticipée des résultats, l'excédent de fonctionnement constaté pour l'exercice 2014 et repris dès le vote de ce budget s'élève à 5 197 715,73 €

Les recettes d'ordre du BP 2015 sont caractérisées par la montée en puissance de la neutralisation des amortissements du fait de l'intégration dans l'actif amortissable des travaux réalisés par la SEDA lors de la première tranche de travaux neufs.

Ainsi, les recettes de fonctionnement représentent au total 46 440 430,73 €

I.2. Les dépenses

Tout comme les recettes, elles respectent les grandes lignes des orientations budgétaires.

Chapitre 011. Charges à caractère général

D'un montant de 7 836 830,73 € ce chapitre est en diminution de 250 000 € par rapport aux crédits votés en 2014. Ce chapitre a été le chapitre le plus impacté par l'abandon des reports de crédits et nécessite une approche plus fine par les services qui se traduit par une baisse de consommation des crédits. Cependant, ce chapitre est également fortement impacté par les fluides et nous bénéficions actuellement de la baisse des prix notamment du gaz et des carburants ainsi que de conditions météorologiques favorables. Ces effets conjoncturels sont de nature à s'inverser rapidement et nécessitent donc une approche prudente.

Chapitre 012. Charges de personnel et frais assimilés

La hausse sur ce chapitre est de + 1,50 % soit 460 000 €

Les charges de personnel du SDIS se répartissent en deux grandes masses : les charges liées au personnel statutaire (en hausse de 2,05% pour un montant total de 22 941 700 €) et les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires (stables à 7 860 000 €).

Les charges liées au personnel statutaire concentrent l'intégralité de la hausse du chapitre soit 460 000€ du fait de l'augmentation des cotisations CNRACL (+120 000 €) mais surtout du GVT du fait notamment de la continuité de la mise en œuvre de la réforme de la filière et de la refonte des grilles de rémunération de la catégorie C (+ 340 000 €). Il n'est procédé à la création d'aucun nouveau poste.

Les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires restent stables car essentiellement dépendantes de l'activité opérationnelle.

Chapitre 65. Autres charges d'activité

D'un montant de 353 800 € ce chapitre comprend la délibération relative aux subventions aux associations et les différentes participations obligatoires à des organismes extérieurs.

Chapitre 66. Charges financières

D'un montant de 762 100 €, ce chapitre correspond aux intérêts d'emprunts de l'année.

Chapitre 67. Charges exceptionnelles

D'un montant de 2 500,00 € ce chapitre sert essentiellement à provisionner d'éventuelles annulations de titres.

Chapitre 68. Dotations aux amortissements et provisions

Ce chapitre est fonction des investissements réels de 2014 et s'établit donc à 4 710 100 € Il est en forte hausse (+ 12 %) compte tenu de l'entrée en amortissement en 2015 des travaux réalisés lors de la première tranche de travaux neufs. Cette hausse est compensée par l'inscription des neutralisations évoquées dans les recettes de fonctionnement.

Compte tenu de l'ensemble des prévisions budgétaires précédentes, la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement s'établit à 1 973 400 €. Il vous propose de la répartir de la manière suivante :

Chapitre 022. dépenses imprévues	200 000,00 €
Chapitre 023. virement à la section d'investissement	1 773 400,00 €

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II.1. Les recettes

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 11 943 994,45 € et comprennent la reprise du solde d'exécution pour 4 586 239,45 € qui couvre les reports en dépenses d'investissement. Les recettes nouvelles d'investissement se répartissent donc comme suit :

Chapitre 021. Virement de la section de fonctionnement

Il constitue un autofinancement des investissements égal à la dépense inscrite en section de fonctionnement, soit 1 773 400 €

Chapitre 10. Dotations et fonds divers

D'un montant de 874 255 € ce chapitre comprend le FCTVA calculé en fonction des investissements réalisés en 2013.

Chapitre 28. Amortissement des immobilisations

4 710 100 € sont prévus, égaux à la dépense de fonctionnement correspondante.

II.2. Les dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 436 375,40 € au titre du BP 2015 et 4 507 619,05 € de reports de l'exercice 2014.

Chapitre 16. Remboursement d'emprunts

Le remboursement en capital de la dette pour 2015 est de 841 600 €

Chapitre 19. Neutralisation des amortissements

Correspond aux crédits inscrits en recette d'investissement pour 546 800 €

Chapitre 20. Immobilisations incorporelles

Un crédit de 72 500,00 € est prévu pour procéder à l'acquisition de licences et concessions d'exploitation de logiciels informatiques.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à de 72 627,12 €

Chapitre 21. Immobilisations corporelles

D'un montant de 2 301 800,00 € hors reports, ce chapitre cumulé aux 72 500,00 € inscrits au chapitre 20 est la transposition du plan d'équipement et des autorisations de programme adoptées dans les rapports précédents.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à 1 922 053,86 €

Chapitre 23. Immobilisations en cours

D'un montant de 3 671 675,40 € hors reports, ce chapitre représente la somme des incidences budgétaires des rapports relatifs aux constructions et réhabilitations lourdes des centres de secours, et aux travaux de pérennisation dans les centres de secours, rapports examinés au cours de cette séance.

Les crédits reportés de 2014 s'élèvent à 2 512 938,07 €

Chapitre 27. Autres immobilisations

Une provision de 2 000 € a été inscrite au titre des dépôts et cautionnements à verser.

Le projet de budget primitif 2015 qui vous a été présenté, et dont le tableau récapitulatif est annexé au présent rapport, est donc la traduction fidèle et exhaustive des orientations budgétaires dont vous aviez débattu lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 Décembre 2014.

Avec une augmentation de 0,4 % des contributions sollicitées, ce budget, par l'examen rigoureux de chaque ligne budgétaire, permet toutefois de donner les moyens nécessaires au SDIS et de faire face à des dépenses imprévues.

Ce n'est que grâce à la reprise anticipée de ses excédents 2014 que le SDIS équilibre aujourd'hui son budget. A terme, la diminution inéluctable de ses excédents se traduira par une réduction mécanique de ses marges de manœuvre et donc une diminution de sa capacité d'investissement.

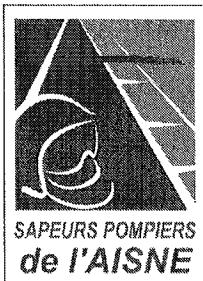
Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Service Départemental d'Incendie et de Secours annexé à la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer tout acte, contrat et documents afférents à l'exécution du budget du SDIS.

**Le Président,
Thierry THOMAS**



Délibération n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 2 février 2015		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 21
Membres en exercice : 21
Membres présents : 14
Votants : 14

Affiché le
12 FEV. 2015

Le 2 février 2015 à 15 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 24 décembre 2014, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER représentant Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

M. Grégory CANAL, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Aisne.

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental~~
M. le Commandant Olivier MESSIEUX représentant le Commandant Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, sapeur-professionnel non officier
M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. l'Adjudant-Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier
M. le Sergent-Chef Jérôme CLIN, sapeur-pompier professionnel non officier suppléant

Excusé(s) : MM. Jean-Jacques THOMAS, Pierre-Marie LEBEE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Mme Monique BRY, Colonel Stephan ANTHONY, Commandant Philippe BARDON

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, M^{lle} Manon HERBAIN, M^{me} Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du Service Départemental d'Incendie et de Secours annexé à la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer tout acte, contrat et documents afférents à l'exécution du budget du SDIS.

PREFECTURE DE L'AISNE
12 FEV. 2015

Le Président,

Thierry THOMAS

BUDGET PRIMITIF - 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Imputation	Libellé	TOTAL BUDGET 2014	CA 2014	BP 2015	REPORTS	TOTAL BP 2015
	dépenses imprévues	200 000,00	0,00	200 000,00		200 000,00
	vir. à la section investissement	1 438 914,42	0,00	1 773 400,00		1 773 400,00
	Charges a caractère général	8 091 566,40	5 991 747,01	7 836 830,73	0,00	7 836 830,73
Total 60611	Eau et assainissement	110 000,00	105 550,22	110 000,00		110 000,00
Total 60612	Energie - électricité	450 000,00	405 671,98	478 000,00		478 000,00
Total 60613	Chauffage urbain	686 000,00	415 165,99	586 000,00		586 000,00
Total 60621	Combustibles	130 000,00	174 562,04	170 000,00		170 000,00
Total 60622	Carburants	610 000,00	491 614,03	570 000,00		570 000,00
Total 60623	Alimentation	34 587,41	24 326,22	27 000,00		27 000,00
Total 60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	3 576,78	8 000,00		8 000,00
Total 60631	Fournitures d'entretien	226 479,88	167 867,81	209 780,00		209 780,00
Total 60632	Fournitures de petit équipement	723 851,90	570 458,74	634 690,00		634 690,00
Total 60636	Habillement et vêtement de travail	450 000,00	424 509,70	470 000,00		470 000,00
Total 6064	Fournitures administratives	105 713,16	56 871,84	91 770,00		91 770,00
Total 60661	Médicaments	92 550,00	59 739,39	92 500,00		92 500,00
Total 60662	Vaccins et sérums	3 000,00	1 686,18	3 000,00		3 000,00
Total 60668	Aut. produits pharmaceutiques	78 600,00	52 572,17	80 000,00		80 000,00
Total 611	Contrats de prestations de services	163 900,00	79 576,88	113 500,00		113 500,00
Total 6132	Locations immobilières	480 000,00	435 360,35	480 000,00		480 000,00
Total 6135	Locations mobilières	19 700,00	12 325,42	19 500,00		19 500,00
Total 614	Chgs locatives et de coprop.	35 000,00	13 900,23	35 000,00		35 000,00
Total 61521	Terrains	50 000,00	18 946,71	25 000,00		25 000,00
Total 61522	Bâtiments	263 906,38	150 311,40	221 080,00		221 080,00
Total 61523	Voies et Réseaux	12 000,00	4 918,80	10 000,00		10 000,00
Total 61551	Matériel roulant	400 000,00	282 143,10	360 000,00		360 000,00
Total 61558	Autres biens mobiliers	195 256,31	135 482,81	200 875,00		200 875,00
Total 6156	Maintenance	520 000,00	306 562,28	600 000,00		600 000,00
Total 616	Primes d'assurances	369 000,00	341 120,76	469 000,00		469 000,00
Total 61821	Abonnements	35 600,00	37 255,63	36 535,00		36 535,00
Total 61828	Documentations	57 135,39	10 498,33	39 500,00		39 500,00
Total 6184	Vers. À des organismes de formation	297 000,00	173 121,86	297 000,00		297 000,00
Total 6185	Frais de colloques et séminaires	10 390,00	9 954,30	10 000,00		10 000,00
Total 6188	Autres frais divers	4 000,00		4 000,00		4 000,00
Total 6225	Indemn au comptable	5 000,00	4 942,42	5 000,00		5 000,00
Total 6226	Honoraires	27 000,00	4 462,80	27 000,00		27 000,00
Total 6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00		2 000,00		2 000,00
Total 6231	Annonces et insertions	15 000,00	11 080,80	15 000,00		15 000,00
Total 62322	Frais de réunion	23 017,06	16 735,83	18 532,14		18 532,14
Total 62323	Arbre de Noël	62 897,43	47 327,74	49 598,59		49 598,59
Total 6234	Réceptions	33 331,48	12 112,87	30 000,00		30 000,00
Total 6236	Catalogues et imprimés	31 300,00	13 053,35	30 910,00		30 910,00
Total 6241	Transports de biens	20 000,00	10 826,20	20 060,00		20 060,00
Total 6248	Divers	5 000,00		5 000,00		5 000,00
Total 6251	Voyages et déplacements	33 000,00	29 487,95	30 000,00		30 000,00
Total 6255	Frais de déménagement	10 000,00	8 147,98	10 000,00		10 000,00
Total 6258	Divers	96 000,00	59 401,73	95 000,00		95 000,00
Total 6261	Frais d'affranchissement	35 000,00	37 305,24	50 000,00		50 000,00
Total 6262	Frais de télécommunications	430 000,00	308 695,21	390 000,00		390 000,00
Total 62871	A la collectivité de rattachement	83 850,00	82 664,13	79 500,00		79 500,00
Total 62878	A des tiers	160 000,00	56 535,99	130 000,00		130 000,00
Total 6283	Nettoyage des locaux	320 000,00	257 038,68	310 000,00		310 000,00
Total 6288	Autres	80 000,00	56 671,16	80 000,00		80 000,00
Total 63512	Taxes foncières	4 500,00	4 282,00	4 500,00		4 500,00
Total 6355	Taxes & impôts sur les véhic.	3 000,00	7 323,00	3 000,00		3 000,00
	Charges de personnel et frais assimilés	30 340 593,00	29 181 941,54	30 801 700,00	0,00	30 801 700,00
Total 6331	Versement de transport	54 000,00	51 125,32	56 000,00		56 000,00
Total 6332	Cot. versées au f.n.a.l.	47 500,00	48 785,28	49 000,00		49 000,00
Total 6336	Cot. au CNFPT	278 000,00	181 545,05	204 000,00		204 000,00
Total 64111	Rémunération principale	9 395 000,00	9 482 610,99	9 703 000,00		9 703 000,00
Total 64112	Supplé. familial de traitement	239 000,00	228 114,59	248 000,00		248 000,00
Total 64113	Nbi	97 000,00	93 281,33	98 000,00		98 000,00
Total 64118	Autres indemnités	5 782 000,00	5 783 729,35	5 893 000,00		5 893 000,00
Total 641181	Heures supplémentaires	63 000,00	14 050,27	63 000,00		63 000,00
Total 64131	Rémunérations	302 350,00	199 305,65	218 000,00		218 000,00
Total 641411	vacations spv interventions	2 150 000,00	1 635 302,71	2 038 000,00		2 038 000,00
Total 641412	vacations spv gardes	1 387 000,00	1 391 515,02	1 387 000,00		1 387 000,00
Total 641413	vacations spv astreintes	1 675 000,00	1 695 119,39	1 700 000,00		1 700 000,00
Total 641414	vacations spv services	452 000,00	465 677,23	537 000,00		537 000,00
Total 641415	Vacations spv formation	587 000,00	435 957,25	587 000,00		587 000,00
Total 641416	vacations spv manœuvres	315 000,00	322 660,09	330 000,00		330 000,00
Total 64145	Vacations versées aux employ.	2 000,00		2 000,00		2 000,00
Total 64146	Service de santé	120 000,00	94 221,62	100 000,00		100 000,00

BUDGET PRIMITIF - 2015

Imputation	Libellé	TOTAL BUDGET 2014	CA 2014	BP 2015	REPORTS	TOTAL BP 2015
Total 6417	Rémunérations des apprentis	15 500,00	19 586,71	24 000,00		24 000,00
Total 6451	Cotisations à l'URSSAF	1 843 000,00	1 688 646,17	1 860 000,00		1 860 000,00
Total 6453	Cot. aux caisses de retraite	3 801 000,00	3 891 632,54	3 920 000,00		3 920 000,00
Total 6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	19 700,00	14 417,14	19 300,00		19 300,00
Total 6455	Cot. pour assurance du person.	319 500,00	186 676,46	319 500,00		319 500,00
Total 6458	Cot aux autres org. Sociaux	918 543,00	821 034,48	957 000,00		957 000,00
Total 646	Allocation de vétérançe	329 000,00	298 321,79	329 000,00		329 000,00
Total 6472	Prestations familiales directe	20 000,00	37 084,07	30 000,00		30 000,00
Total 6475	Médecine du travail, pharmacie	63 900,00	52 738,61	63 900,00		63 900,00
Total 6478	Aut. Charges sociales diverses	66 600,00	48 222,43	66 000,00		66 000,00
Total 6488	Autres charges	0,00	600,00			0,00
	Autres charges d'activité	372 720,00	321 493,48	353 800,00	0,00	353 800,00
Total 651	Redevances pour licences	20 000,00		20 000,00		20 000,00
Total 6531	Indemnités	35 000,00	34 199,32	35 000,00		35 000,00
Total 6541	Créances admises en non valeur	5 000,00		5 000,00		5 000,00
Total 6558	Autres contributions obligatoires	120 400,00	114 691,68	122 300,00		122 300,00
Total 656	Participations	26 520,00	13 051,93	5 700,00		5 700,00
Total 65741	subvention udspa	69 300,00	69 300,00	69 300,00		69 300,00
Total 65742	subvention union régionale	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
Total 65744	subvention œuvre pupilles	1 400,00	1 400,00	1 400,00		1 400,00
Total 65745	Subvention amicale sdis	4 100,00	4 100,00	4 100,00		4 100,00
Total 658	Charges diverses de gest. Courante	90 000,00	83 750,55	90 000,00		90 000,00
	Charges financières	798 600,00	766 625,24	762 100,00	0,00	762 100,00
Total 66111	Intérêts des emprunts & dettes	798 600,00	781 791,55	762 100,00		762 100,00
Total 66112	Intérêts rattachement des I.C.N.E	0,00	-15 166,31			0,00
	Charges exceptionnelles	12 100,00	76 034,13	2 500,00	0,00	2 500,00
Total 673	Titres annulés	11 600,00	9 742,85	2 000,00		2 000,00
Total 675	Valeurs cpt. Des immo cédées	0,00	2 387,48			0,00
Total 6761	Dif./Réal. transférées en inv.	0,00	63 403,40			0,00
Total 678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,40	500,00		500,00
	Dotations aux amortissements et provis.	4 191 046,00	4 190 943,19	4 710 100,00	0,00	4 710 100,00
Total 6811	Dot. aux Amor. des Immobilis.	4 191 046,00	4 190 943,19	4 710 100,00		4 710 100,00
		45 445 539,82	40 528 784,59	46 440 430,73	0,00	46 440 430,73

BUDGET PRIMITIF - 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Imputation	Libellé	TOTAL BUDGET 2014	CA 2014	BP 2015	REPORTS	TOTAL BP 2015
	Solde exécution fonctionnement	4 900 269,82	0,00	5 197 715,73		
	Atténuation de charges	379 000,00	465 407,56	379 000,00	0,00	379 000,00
6419	Remb. sur rémun. du personnel	379 000,00	427 053,17	379 000,00		379 000,00
6459	Remb. Sur charges Sécurité sociale	0,00	38 354,39			0,00
	Produits des services	450 000,00	529 161,77	450 000,00	0,00	450 000,00
7061	Interv. soumises à facturation	450 000,00	525 482,92	450 000,00		450 000,00
707	Vente de marchandises		324,00			
70878	Par des tiers	0,00	3 354,85			0,00
	Contributions et participations	39 614 955,00	39 629 536,73	39 773 415,00	0,00	39 773 415,00
7473	Départements	20 572 001,00	20 571 942,00	20 654 289,00		20 654 289,00
7474	Communes	19 042 954,00	19 042 953,33	19 119 126,00		19 119 126,00
748	Autres participations	0,00	14 641,40			0,00
	Autres produits d'activité	93 800,00	64 778,37	93 500,00	0,00	93 500,00
752	Revenus des immeubles	3 500,00	3 457,56	3 500,00		3 500,00
758	Produits divers de ges. Cour.	90 300,00	61 320,81	90 000,00		90 000,00
	Produits financiers	0,00	3,69	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	3,69			0,00
	Produits exceptionnels	7 515,00	137 342,38	546 800,00	0,00	546 800,00
7711	Dédits et pénalités perçues	0,00	13 593,88			0,00
7718	Aut pdts exp / opér de gestion	0,00	13 830,07			0,00
775	Produits des cessions d'Immo.	0,00	64 564,40			0,00
7761	Dif/Réal. Rep. au cpte de résultat	0,00	1 226,48			0,00
7768	Neutralisation des amortissements	7 515,00	7 514,33	546 800,00		546 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	36 613,22			0,00
		45 445 539,82	40 826 230,50	46 440 430,73	0,00	46 440 430,73

BUDGET PRIMITIF - 2015

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Imputation	Libellé	TOTAL BUDGET 2014	CA 2014	BP 2015	REPORTS	TOTAL BP 2015
	Remboursements d'emprunts	813 700,00	813 682,67	841 600,00	0,00	841 600,00
1641	emprunts en euros	813 700,00	813 682,67	841 600,00		841 600,00
	Réal. Post au 01/01/2004	7 515,00	8 740,81	546 800,00	0,00	546 800,00
198	Neutralisation des amortissements	7 515,00	7 514,33	546 800,00		546 800,00
192	Réal. Post au 01/01/2005		1 226,48			0,00
	Immobilisations incorporelles	194 426,06	81 973,28	72 500,00	72 627,12	145 127,12
2031	frais d'études	100 000,00	13 415,33			0,00
2051	conc.et droits similaires	94 426,06	68 557,95	72 500,00	72 627,12	145 127,12
	Immobilisations corporelles	4 254 178,49	2 575 694,10	2 301 800,00	1 922 053,86	4 223 853,86
21531	Réseaux de transmissions	90 942,16	84 055,11	88 000,00		88 000,00
21532	Réseaux d'alerte	98 466,06	258 928,43		247 985,01	247 985,01
21561	matériel d'incendie et de secours	2 130 523,42	732 123,45	1 047 500,00	1 329 893,99	2 377 383,99
21562	matériel d'incendie et de secours	417 190,70	346 263,18	277 000,00	16 466,23	293 466,23
21568	autre matériel d'incendie	329 606,19	205 875,26	401 500,00	130 345,77	531 845,77
21571	Ateliers	30 546,31	28 404,92	28 000,00		28 000,00
21578	autre matériel outillage technique	192 882,04	181 806,40	103 000,00	5 883,10	108 883,10
2181	Installations générales et agenc	91 588,68	98 617,99	44 500,00	11 313,21	55 813,21
2182	matériel de transport	605 897,23	450 807,80	117 000,00	150 968,00	267 968,00
2183	matériel informatique	190 106,65	140 868,07	130 000,00	6 253,19	136 253,19
2184	matériel de bureau et informatique	54 552,97	41 537,91	40 000,00	19 367,36	59 367,36
2188	Autres bâtiments publics	21 876,08	26 405,58	25 300,00	3 588,00	28 888,00
	Immobilisations en cours	7 722 410,28	2 889 284,08	3 671 675,40	2 512 938,07	6 184 613,47
231311	Batiments administratifs		4 116,59			0,00
231312	Centre d'incendie et de secours	6 043 453,49	2 531 540,91	3 339 075,40	1 765 330,64	5 104 406,04
231351	Batiments publics	101 972,06	79 907,53	39 900,00	16 668,30	58 568,30
231532	Réseaux d'alerte	1 063 884,51	0,00		519 504,48	519 504,48
231735	Installations générales et agenc	511 946,46	273 719,05	292 700,00	209 434,65	502 134,65
23181	Installations générales, agenc, amgt divers	573,70				0,00
23184	matériel de bureau et mobilier	358,81				0,00
23188	Autres	221,25				0,00
	Autres immobilisations	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00		2 000,00		2 000,00
	Opérations patrimoniales	12 334 211,00	12 328 932,93	0,00	0,00	0,00
231311	Batiments administratifs	9 810 963,27	9 810 963,27			0,00
231312	Centre d'incendie et de secours	2 488 963,48	2 485 964,48			0,00
231351	Bâtiments publics	32 478,62	30 199,55			0,00
238	Avances et acomptes	1 805,63	1 805,63			0,00
	Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4815	Subventions pour équip tiers					0,00
						0,00
		25 328 440,83	18 698 307,87	7 436 375,40	4 507 619,05	11 943 994,45

BUDGET PRIMITIF - 2015

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Imputation	Libellé	TOTAL BUDGET 2014	CA 2014	BP 2015	REPORTS	TOTAL BP 2015
	Solde exécution investissement	5 483 845,41	0,00	4 586 239,45		4 586 239,45
	virement de la section fonctionne	1 438 914,42	0,00	1 773 400,00		1 773 400,00
	Dotations, fonds divers	1 613 000,00	941 556,00	874 255,00	0,00	874 255,00
10222	FCTVA	1 613 000,00	941 556,00	874 255,00		874 255,00
	Subventions d'investissement	0,00	5 600,53	0,00	0,00	0,00
1324	Communes	0,00	5 600,53			0,00
	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00				0,00
	Plus values de cession	0,00	63 403,40	0,00	0,00	0,00
192	réalisations antérieures	0,00	63 403,40			0,00
	Amortissement des immobilisations	0,00	15 999,86	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 387,48			0,00
231312	Centre d'incendie et de secours		13 612,38			
	Immobilisations incorporelles	267 424,00	267 422,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes	267 424,00	267 422,00			0,00
	Amortissement des immobilisations	4 191 046,00	4 190 943,19	4 710 100,00	0,00	4 710 100,00
28031	Amortis frais études	847,37	847,37	847,37		847,37
280451	Biens mobiliers, matériels et études	59 479,84	59 479,84	59 479,84		59 479,84
280452	Bâtiments et installations	5 492,90	5 492,90	5 492,90		5 492,90
2805	Amortis concessions et droits	84 004,53	84 004,53	96 082,34		96 082,34
281311	Bâtiments administratifs	678,05	678,05	678,05		678,05
281312	Centre d'incendie	1 641,45	1 641,45	540 927,12		540 927,12
281318	Autres bâtiments publics	5 194,83	5 194,83	5 194,83		5 194,83
281351	Bâtiments publics	7 116,89	7 116,89	12 407,46		12 407,46
281531	Réseaux de transmission	255 315,57	255 315,53	261 542,99		261 542,99
281532	Réseaux d'alerte	503 647,55	503 647,55	513 299,04		513 299,04
281561	Matériel incendie et secours	1 502 435,52	1 502 435,52	1 469 449,63		1 469 449,63
281562	Matériel incendie et secours	520 155,04	520 155,04	443 987,40		443 987,40
281568	Autres matériel incendie et seco	223 455,31	223 455,31	234 178,11		234 178,11
281571	Atelier	29 650,87	29 650,87	33 109,28		33 109,28
281578	Autres matériel et outillage	177 210,43	177 210,43	186 813,17		186 813,17
281721	Plantations d'arbres	138,22	138,22	138,22		138,22
281735	Installations générales agencem	208 698,70	208 595,95	213 260,38		213 260,38
281758	Autres	5 211,13	5 211,13	5 211,13		5 211,13
28181	Installations générales agencem	29 245,98	29 245,98	32 506,68		32 506,68
28182	Matériel de transport	345 693,95	345 693,93	364 321,83		364 321,83
28183	Matériel informatique	65 555,28	65 555,28	74 334,58		74 334,58
28184	Matériel de bureau et mobilier	120 857,26	120 857,26	118 852,64		118 852,64
28188	Autres	39 119,33	39 119,33	37 985,01		37 985,01
	Opérations patrimoniales	12 334 211,00	12 315 776,93	0,00	0,00	0,00
231312	Centre d'incendie	31 321,41	18 165,41			0,00
231351	Bâtiments publics	9 810 963,27	9 810 963,27			0,00
231735	Installations générales agencem	1 919 238,33	1 916 959,26			0,00
238	Avances et acomptes	309 690,99	309 690,99			0,00
1324	Communes	262 997,00	259 998,00			0,00
		25 328 440,83	17 800 701,91	11 943 994,45	0,00	11 943 994,45